

**Musée des Arts décoratifs**

**Département des Arts graphiques**

**Proposition d'une bourse d'immersion**

Projet :

Cette bourse serait consacrée à la subvention d'une résidence d'artiste. Le projet consiste à héberger durant dix mois un artiste plasticien « en immersion » dans un département du musée, en l'espèce le département des Arts graphiques. La collection de dessins, riche de plus de 150 000 œuvres (XV-XXIe siècles), sera revisitée par le créateur : il en proposera une lecture particulière ; elle nourrira l'originalité d'une création contemporaine, fabriquée publiquement lors de performances et restituée, *in fine*, dans les espaces d'exposition du musée.

Mode opératoire :

La bourse est attribuée à un créateur durant dix mois (octobre 2013-juillet 2014) dans le cadre d'un contrat de personnel de catégorie B.

Contact : Agnès Callu, conservateur du Patrimoine chargé du département des Arts graphiques, représentant les Arts décoratifs au conseil scientifique du Labex CAP

Mail : [agnes.callu@lesartsdecoratifs.fr](mailto:agnes.callu@lesartsdecoratifs.fr)

Tel : 01 44 55 59 67